

Prix Akilyys Université Lyon 3.

Edition 2023.



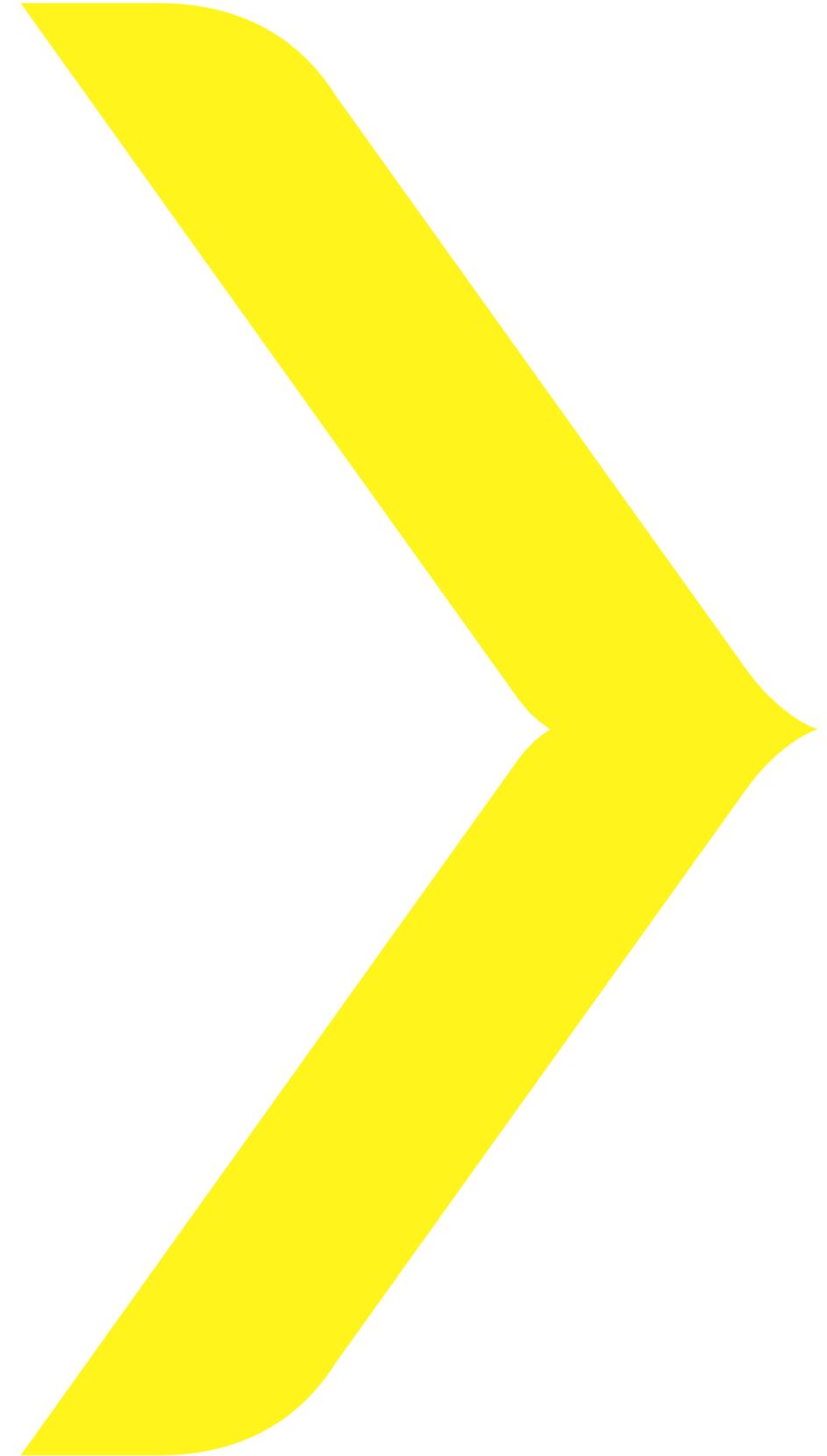
AKILYYS
AVOCATS

Qui sommes-nous?.

Akilys est né en 2019 de la volonté de 7 associés de faire du droit un atout stratégique pour les entreprises et leurs dirigeants.

Nous aimons la vie des affaires et voulons accompagner ses acteurs et leurs projets.

Pour cela nous proposons une approche basée sur une expertise transversale, prenant en considération l'ensemble des problématiques opérationnelles, économiques, juridiques et fiscales de nos clients.



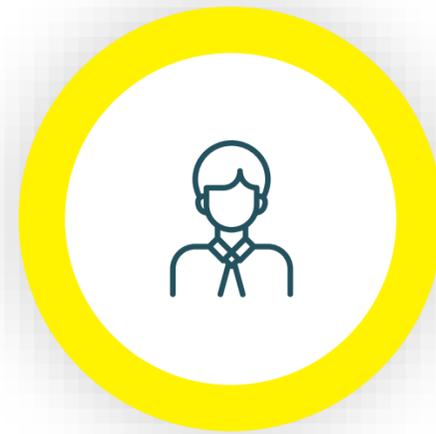
Nos expertises.



M&A

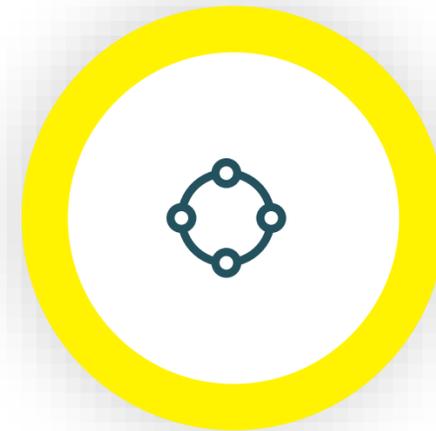
Private-equity

Accompagnement fiscal
de l'entreprise



Droit et fiscalité
du patrimoine

Gouvernance d'entreprise
contentieux actionnaires



Droit des opérateurs
et institutions de santé

Notre approche.

01



Une vision très opérationnelle du droit.

Chez Akilys nous mettons le juridique et le fiscal au service du projet de l'entreprise et du dirigeant. Nous aimons trouver des solutions aux problématiques complexes, et répondre à la question qui n'a pas été posée.

02



Une double approche juridique et fiscale.

Nous ne dissocions pas les intérêts business et patrimoniaux, aussi nos équipes corporate et fiscalité collaborent étroitement dès le début du projet. Cette approche est créatrice de valeur et d'un réel confort pour nos clients.

Notre approche.

03



Une démarche résolument collective et pluri-disciplinaire.

Nous agissons en chef d'orchestre et sollicitons les meilleurs experts à chaque étape du projet, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur du cabinet.

04



Une exigence d'excellence.

Afin de vous apporter les meilleures réponses, nous cultivons une exigence de qualité et d'engagement.

Présentation du Prix Akilyls



Pourquoi un Prix Akilyls ?

La création de ce prix, en concertation avec la Faculté de droit de l'Université Jean Moulin Lyon 3, est née de la volonté de créer un évènement fédérateur, permettant aux étudiants de se confronter à une résolution de cas en situation professionnelle.

- L'objectif est de promouvoir la pluridisciplinarité en droit des affaires telle que nous la pratiquons au sein d'Akilyls.
- Par son caractère pratique alliant un exercice combinant l'oral et l'écrit, le jury évaluera la capacité des étudiants à résoudre et à présenter en équipe un cas pratique de fiscalité, fusion-acquisition et droit patrimonial comme le feraient des avocats juniors.

Public visé

Etudiants de Master 2 (Bac + 5) destinés à exercer en fusion-acquisition, fiscalité, patrimoine, entreprises en difficulté

- DJCE (dir. : Régis Vabres)
- Droit et ingénierie financière (dir. : Quentin Némoz-Rajot)
- Droit Bancaire et Financier (dir. : Frédérique Ferrand)
- Droit Fiscal (dir. : Georges Cavalier)
- Droit des Affaires Approfondi (dir. : Jean-Christophe Roda)
- Droit et pratique des contrats (dir. : Thierry Favario)
- ALED – Administration & Liquidation des Entreprises en difficulté (dir. : Nicolas Borga)

Modalités d'évaluation

L'idée est de faire concourir des équipes, chacune composée de 5 étudiants appartenant à des diplômes différents

L'objectif n'est pas de créer une compétition entre Masters, mais une synergie des compétences

- Les candidats peuvent se présenter soit par équipes déjà constituées entre étudiants de différents Masters, soit individuellement et les équipes seront alors constituées aléatoirement par Akilys.
- A compter de la remise du sujet, chaque équipe dispose d'une quinzaine de jours pour restituer son analyse et ses préconisations sous forme de présentation powerpoint, selon un format déterminé par le jury. Les modalités du format attendu seront précisées sur le sujet.
- Le jury, composé d'universitaires, d'avocats et de dirigeants d'entreprises, sélectionnera de 3 à 5 équipes finalistes sur la base des présentations transmises.
- Les équipes finalistes présenteront leurs travaux oralement devant le jury, et s'en suivra un échange de questions / réponses sur la solution préconisée.

Remise des prix / récompenses

La présentation orale des équipes finalistes sera ouverte aux autres étudiants.
Elle sera suivie d'une cérémonie de remise des prix.

Elle se déroulera le 15 décembre 2023 dans l'auditorium Malraux (site Manufacture des Tabacs).

Un cocktail offert par Akilys sera proposé à tous les étudiants dans le Salon des Symboles à l'issue de la remise des prix.

Pendant la délibération du jury, le public échangera avec des avocats d'Akilys. Ils pourront à cette occasion discuter de leur parcours. Une présentation détaillée d'Akilys sera également proposée.

- L'équipe gagnante se verra remettre un prix de **2.500 euros** et offrir un stage de 3 à 6 mois chez Akilys (en fonction des capacités d'accueil)+ un trophée.
- Pour la deuxième et la troisième équipe, les prix seront respectivement de **1 500 €** et **1 000 €** + un trophée.
- Un certificat sera remis à chaque participant.

Calendrier



Modalités d'inscription

- **Pour les inscriptions par équipe déjà constituée** : adresser les nom, prénom, adresse mail, téléphone, ainsi que le Master concerné de chaque membre de l'équipe;
- **Pour les inscriptions à titre individuel** : adresser les nom, prénom, adresse mail, téléphone, et votre Master. Les étudiants seront rattachés à une équipe à l'issue de la période d'inscription.
- Les inscriptions sont ouvertes **dès maintenant** et **jusqu'au 3 novembre 2023** par mail à l'adresse suivante, à laquelle vous pouvez également soumettre toutes vos questions relatives au Prix Akilys :

communication@akilys-avocats.com

- Pour en savoir plus, visitez la **[page dédiée](#)** sur notre site !
- Une réunion d'information sera organisée le **18 octobre 2023 à 18.00** au moyen du lien suivant :

<https://univlyon3.webex.com/meet/quentin.nemoz-rajot>

Equipe référente

Une équipe dédiée est en place au sein d'Akilyls pour coordonner l'organisation du Prix Akilyls, et se tient à votre disposition pour répondre à vos questions.



Charles-Yves Rivière

AVOCAT ASSOCIÉ

04 69 98 23 00 / 06 79 60 96 32
charles-yves.riviere@akilyls-avocats.com



Quentin Némoz-Rajot

RESPONSABLE DE LA DOCTRINE –
MAÎTRE DE CONFÉRENCES

04 69 98 23 00 / 06 37 57 14 69
quentin.nemoz-rajot@akilyls-avocats.com



Claire Bertrand

CHARGÉE DE MARKETING ET
COMMUNICATION

04 69 98 22 90 / 06 27 65 30 91
claire.bertrand@akilyls-avocats.com

Contact.

AKILYS AVOCATS

288 RUE DUGUESCLIN

CS 63454

69448 LYON CEDEX 03, FRANCE

CONTACT@AKILYS-AVOCATS.COM

04 69 98 23 00

AKILYS-AVOCATS.COM



AKILYS
AVOCATS